



Bourg-en-Bresse, le 12 JUIL. 2019

Messieurs,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur deux traités de libre-échange, le CETA et le Mercosur, dont les conséquences pour l'agriculture comme pour l'environnement et les droits humains vous inquiètent.

Tout comme vous, je suis soucieux de la défense du principe de précaution, ainsi que du respect, par tous, des normes destinées à protéger les citoyens et les consommateurs.

Je suis favorable à l'ouverture et aux justes échanges entre les pays et les peuples, mais à condition que ces accords respectent les droits humains, préservent la santé, la biodiversité et les équilibres écologiques, éliminent le dumping social et fiscal.

Je considère que les textes actuels ne présentent pas de garanties suffisantes pour que je me prononce en faveur de ces accords.

Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Canada sera discuté en séance à l'assemblée nationale la semaine prochaine. Il a été validé le 10 juillet par la commission des affaires étrangères : les députés socialistes ont voté contre, rappelant - entre autres - son incompatibilité avec les Accords de Paris et son incapacité à garantir l'application du principe de précaution.

Concernant le Mercosur, le groupe Socialiste et républicain du Sénat auquel j'appartiens a déjà exprimé sa volonté qu'une procédure plus démocratique que celle mise en œuvre pour le CETA soit mise en place, et que rien ne s'applique avant les débats au Parlement français.

Je reste à votre disposition et vous prie de recevoir Messieurs, mes respectueuses salutations,

Rachel MAZUIR

Monsieur Jean MAUPOINT, Attac Bourg-en-Bresse
Monsieur Charles VIEUDRIN, Ensemble
Messieurs Bernard MERCIER et Jean-Luc MAURIER, Vigilance
Information Santé